

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2012

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 466)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 49

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 62 TER

Mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation »

À la seconde phrase, substituer au mot :

« aide »,

le mot :

« allocation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision terminologique.